maintenant !

■ **Extrait du registre des délibérations**
Commission « Epanouissement citoyen et jeunesse»

Conseil municipal 27 juin 2011
Séance du 13 mai 2011

17 Musée Gallé-Juillet - tarifs préférentiels

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, M. ASSAMTI, Mmes BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, MM. BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. GRIMBERT	Pouvoir à :	M. BERNARD-LUNEAU
Mme PORAS	Pouvoir à :	Mme CAPON
Mme M'BAYE-DIAO	Pouvoir à	M BOULHAMANE
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BEAUBRUN
M. MACHU	Pouvoir à :	Mme FEVRIER
Mme SOKOLONSKI	Pouvoir à :	M. SEGUIN
M. TAHI	Pouvoir à :	Mme MAUPIN
M. CHEURFA	Pouvoir à :	M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M SZPIRKO
Mme DINGIVAL
Mme PAMART
Mme RIFFAULT
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés **34**

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

Le comité départemental de tourisme « Oise Tourisme » lance une campagne de valorisation d'une vingtaine de sites touristiques de l'Oise intitulée « les bons plans de l'été », en proposant des coupons de réduction au public, valables du 25 juin au 3 septembre 2011.

Il vous est proposé de faire participer le musée Gallé-Juillet à cette campagne en adoptant le tarif préférentiel de 2,80 € pour la visite du musée Gallé-Juillet et de la maison de la faïence au lieu de 5,60 € (jusqu'au 31 août 2011) et de 5,70 € (à partir du 1er septembre 2011) sur présentation du coupon réduction de « Oise Tourisme ».

SOUS-PRÉFECTURE
- 5 JUIL. 2011
60300 SENLIS

maintenant !

De plus, dans le cadre de sa politique de promotion de la culture en direction du jeune public, le Conseil Régional de Picardie a développé un « Passeport culturel ». Ce dispositif a pour ambition de sensibiliser les jeunes à la culture, au patrimoine des villes de l'Oise et de les faire participer à des sorties culturelles, choisies dans un programme élaboré au sein de la commission culturelle de leur établissement. Le passeport doit également leur permettre de bénéficier, en dehors de la programmation de l'établissement, d'avantages spécifiques dans les lieux culturels de Picardie.

Il vous est proposé de faire participer le musée Gallé-Juillet à cette opération en organisant des visites sur le thème du patrimoine creillois et en offrant la gratuité de cette visite aux détenteurs du passeport culturel du Conseil Régional de Picardie.

Vous êtes appelés à voter.

- Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement citoyen et Jeunesse» en date du13 mai 2011,
Entendu le rapport de présentation,

- Vote ordinaire :

Votants : 31 Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

- Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'adopter le tarif préférentiel de 2,80 € pour la visite du musée Gallé-Juillet et de la maison de la faïence au lieu de 5,60 € (jusqu'au 31 août 2011) et de 5,70 € (à partir du 1er septembre 2011) sur présentation du coupon réduction de « Oise Tourisme ».

Article 2 : d'offrir la gratuité de visites sur le thème du patrimoine creillois aux détenteurs du passeport culturel du Conseil Régional de Picardie.

Article 3 : d'imputer les recettes au budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 04 JUIL. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 05 JUIL. 2011

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05.07.11. Signature Le Maire.

Jean-Claude VILLEMAIN

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Gaby

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE CREIL OISE PICARDIE